

 SALLES DES FÊTES  
**ELONA HOUSE**  
☎ 98 90 46 40

 GUEST HOUSE  
**FENOÙ**  
Appartements & Chambres meublées  
☎ 98 90 46 40

## CONSTRUCTION D'UN GRAND STADE AU BÉNIN

P. 03

# TALON peut innover à Porto-Novo avant la fin de son mandat



## RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU BÉNIN

P. 04

# Des ajustements pour maximiser les retombées



## FORCES ARMÉES BÉNINOISES

P. 10

# De nouveaux officiers supérieurs montent en grade



## SANTÉ

P.04

# 796 agents contractuels bientôt recrutés



## GESTION DES DÉCHETS

# La SGDS lance un avis de recrutement pour divers postes

PP. 08,09

## SÉCURITÉ DES PATIENTS DANS LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

P. 10

# Un dispositif pour s'assurer de la prise en charge sûre et efficace des patients

Visite des députés à Joël Aïvo

# Le régisseur de la prison civile de Cotonou limogé

**Au Bénin, le régisseur de la maison d'arrêt de Cotonou a été relevé de ses fonctions après la visite, mercredi 27 mars 2024 dernier, d'un groupe de députés à Joël Aïvo.**

Sanctions contre le régisseur de la maison d'arrêt de Cotonou. Selon des informations confirmées à Banouto ce lundi 1er avril 2024, Louk-Mane Dourotimi Adeoti n'est plus le patron de la maison d'arrêt de Cotonou. Régisseur de la maison d'arrêt de Cotonou depuis le 5 novembre 2023, il a été déchargé de ses fonctions.

Cette décision prise par les autorités de l'Agence pénitentiaire du Bénin fait suite à une visite, mercredi 27 mars 2024, d'un groupe de députés du parti Les Démocrates à l'opposant Joël Aïvo. Dans un communiqué en date du 29 mars 2024, le directeur général de l'Agence pénitentiaire du Bénin, François Hounkpè, a indiqué que les responsables de la maison d'arrêt de Cotonou ne de-

vraient pas permettre cette visite. Le patron de l'Agence pénitentiaire du Bénin a expliqué qu'aucune visite en groupe n'est de mise dans les établissements pénitentiaires. « Les députés concernés n'étant pas en mission d'information ou d'enquête parlementaire telle que prévue par l'article 36 du Règlement intérieur de l'Assemblée nationale, aucune visite collective dans un établissement pénitentiaire n'était de droit », a souligné le directeur général de l'APB.

A en croire le directeur général de l'APB, les responsables de la maison d'arrêt de Cotonou ont pris des « libertés » avec le Règlement intérieur type des établissements pénitentiaires en permettant la visite des députés. François Hounkpè avait alors indiqué que les libertés prises avec le Règlement intérieur type des établissements pénitentiaires induiront des mesures disciplinaires adéquates.

Accident de circulation devant le marché de Cococodji

# Un jeune homme décédé tragiquement



**Un tragique accident a eu lieu dans la matinée de ce jeudi 4 avril 2024, juste avant le marché Cococodji. Cet accident a causé la mort d'un jeune homme.**

Selon le Potentiel, il y a sur les lieux du drame un véhicule endommagé garé à

seulement trois mètres du corps sans vie de la victime.

Cet événement a plongé la communauté locale dans la consternation et l'incompréhension. Les autorités sont actuellement en train d'enquêter pour déterminer les causes exactes de cet accident et rendre justice à la victime.

Deuil

# Décès du PDG Erevan Bénin, Marcel Tchifteyan



**Le PDG d'Erevan Bénin n'est plus. Marcel Tchifteyan, PDG d'Erevan Bénin S.A est décédé le lundi 1er avril 2024 dernier.**

Le monde des affaires et de la diplomatie est en deuil suite au décès de Marcel Tchifteyan, Président Directeur Général de Erevan Bénin S.A. À l'âge vénérable de 92 ans, Marcel Tchifteyan s'est éteint le 1er avril dernier à Marseille.

Marcel Tchifteyan laisse derrière lui un héritage indéniable, ayant non seulement créé Erevan Bénin en 2009, mais également ayant servi en tant que Consul Honoraire de la République d'Arménie à Cotonou. Son engagement envers le développement des rela-

tions entre l'Arménie et le Bénin a profondément marqué ceux qui ont eu le privilège de le côtoyer.

Pour honorer sa mémoire, un office religieux sera célébré demain, vendredi 5 avril 2024, à l'église Bon Pasteur de Cotonou à 9 heures. Cet hommage solennel permettra à ceux qui l'ont connu et apprécié de rendre un dernier hommage à ce visionnaire et homme d'action.

En ces moments de deuil, nous exprimons nos plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches et à tous ceux dont la vie a été touchée par Marcel Tchifteyan. Que son âme repose en paix.

**L'Emblème** du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lebledujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 Dépôt légal N° : 15577

Porto-Novo, Rep du Bénin  
Email: lebledujour@gmail.com  
Tel: +229 98904640

**PRODUCTION :**  
Ets EMERIC PRODUCTION

**DIRECTEUR DE PUBLICATION :**  
Emeric Joël ALLAGBE  
Tél. : +229 98904640

**CONTACTS SECRÉTARIAT:**  
Tél. : (+229) 55499999 / 55500707

**REDACTION**  
Emeric Joël ALLAGBE  
Aimé HOUENOU  
Eric OBINTI  
Bernice ALOVOKPINHOU (Stagiaire)

**PHOTOS:**  
Benoît Koffi

**MAQUETTE ET GRAPHISME:**  
F. ADEOTI

Bénin

# Les clarifications sur le déclassement du stade Général Mathieu Kérékou

Les Guépards du Bénin vont faire du stade Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan surnommé « Le Félicia », la terre d'accueil de leur deux prochains matchs des 3ème et 4ème journées des éliminatoires pour la Coupe du monde 2026. L'information a été confirmée par Claude Paqui, sur Canal 3 Bénin mardi 02 avril 2024. « Nos deux premiers matchs à domicile programmés pour les 7 et 11 juin 2024 respectivement contre le Rwanda et le Nigeria seront joués sur le stade Félix-Houphouët-Boigny de la Côte d'Ivoire », a confirmé le SG de la Fbf. Toutes les dispositions administratives ont été prises pour que les matchs se déroulent dans de très bonnes conditions sur le territoire ivoirien, a-t-il précisé.

Voici ce qui est demandé au Bénin : améliorer l'état de la pelouse du stade, apporter des réglages au niveau des vestiaires, revoir la qualité de la luminosité des projecteurs, renforcer le système sécuritaire du stade, apporter des modifications au niveau de la cabine de presse afin d'améliorer les conditions de travail des journalistes lors des matchs. La Caf a aussi exigé au Bénin de s'offrir un meilleur dispositif sanitaire pour assurer le premier secours pour le traitement des officiels, des joueurs et autres afin d'éviter d'éventuels drames lors des matchs. Pour un stade rénové à 13 milliards de fcfa et réceptionné en juillet 2021 !!!

Claude Paqui a donné des clarifications au sujet du déclassement du stade suite à une mission d'évaluation de la Confédération

africaine de football (Caf).

Selon le SG de la FBF, « Cette mission s'est rendue au Bénin après notre match que nous avons livré contre le Sénégal, dans le cadre des enquêtes (drame survenu lors du match et ayant enregistré des décès).

Cette mission d'évaluation de la Caf a produit un rapport. Déjà, le 3 juillet (2023), nous avons reçu un courrier nous demandant d'améliorer un certain nombre de choses. Plus tard, le 30 août 2023, nous avons été saisis officiellement par la Caf du déclassement de notre stade », a expliqué Claude Paqui.

La CAF demandait à la partie béninoise d'améliorer l'état de la pelouse du stade, d'apporter des réglages au niveau des vestiaires, de revoir la qualité de la luminosité des projecteurs, de renforcer



le système sécuritaire du stade, d'apporter des modifications au niveau de la cabine de presse afin d'améliorer les conditions de travail des journalistes lors des matchs.

Aussi, la Caf a exigé au Bénin de s'offrir un meilleur dispositif sanitaire pour assurer le premier secours pour le traitement des officiels, des joueurs et autres afin d'éviter d'éventuels drames lors des matchs.

Le Bénin s'est alors engagé afin de satisfaire ses demandes avant les deux matchs à venir. Des retards ont été accusés dans l'évolution du dossier, fait constater

l'autorité de la FBF « Lorsque nous avons reçu cette notification, nous l'avons partagé avec le ministère de tutelle. Les dispositions ont commencé par être prises rapidement parce qu'il y a eu des réunions d'explication, d'éclaircissement. On a fait le répertoire de ce qui était à corriger, et les sociétés même étaient déjà ciblées. Il y a eu un peu de lenteur. On n'a pas pu gérer la course contre la montre », regrette Claude Paqui.

Le SG de la FBF rassure que tout se met en œuvre afin de permettre au Bénin de mettre son stade aux normes avant d'autres rencontres internationales

## Construction d'un grand stade au Bénin

# TALON peut innover à Porto-Novo avant la fin de son mandat

À Bénin, la construction d'un des plus grands stades de la sous région doit être le premier objectif du numéro 1 des béninois qui est un amoureux du football. Après la construction des 22 stades omnisports par le gouvernement de la rupture, le Bénin doit rêver grand dans la ville capitale qui peut accueillir un stade international et qui portera le nom "Stade Patrice TALON". Quant-on s'est que le président Patrice Talon est un homme de goût et



d'innovation dans le domaine architectural. Porto-Novo la ville capitale a de l'espace et la capacité pour accueillir un joyau sportif au cœur du troi-

sième arrondissement au quartier Djassin dans un domaine du ministère de l'agriculture qui est délaissé depuis des années et ou au cinquième arrondissement au quartier Louho avec un peu de sacrifice de dédommagement. Les zones sont citées vu l'investissement que le gouvernement de la rupture a fait dans le domaine de l'infrastructure routière à Porto-Novo avec assez de voies d'accès.

Ce stade peut être destiné à accueillir près de 50 000

spectateurs avec une enceinte en forme de fleur de lotus. Car rappelons qu'un stade qui pourra accueillir 100 000 spectateurs est construite sur une surface de 150 000 m<sup>2</sup>. Donc pour un stade de 50.000 spectateurs, il faut 75.000 m<sup>2</sup> seulement de domaine. Donc en résumé, le président Patrice Talon peut doter de la ville capitale de ce joyau sportif que notre rédaction suggère pour le Bénin. Cela évitera à notre pays de subir la honte du continent.

Renforcement de la sécurité alimentaire au Bénin

# Des ajustements pour maximiser les retombées

*Le Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle 2022-2025 constitue un jalon important dans la planification des actions à moyen terme pour le secteur agricole. Après le succès de la première phase, les acteurs du secteur ont approuvé la seconde phase le 22 mars 2024, marquant ainsi une avancée significative pour l'agriculture nationale.*



Cette nouvelle phase est caractérisée par un dispositif de suivi-évaluation renforcé, impliquant tant les acteurs publics que privés. Ce mécanisme permettra un suivi régulier de l'atteinte des objectifs fixés et la possibilité d'apporter des ajustements pour maximiser les retombées positives sur la population. Un aspect central de ce dispositif est la collecte, l'analyse et le traitement des données, alimentant ainsi les différentes instances chargées de rendre des comptes. Les revues de performances et les sessions du Conseil national d'Orientation et de Suivi du secteur agricole joueront un rôle clé dans cette démarche.

A cet effet, le conseil des ministres du mercredi 03 avril 2024 stipule que les ministres concernés ont reçu des instructions claires pour garantir une mise en œuvre rigoureuse de ce plan, soulignant ainsi l'engagement du gouvernement envers le développement agricole et la sécurité alimentaire.

En mettant l'accent sur la planification à long terme et la collaboration entre les acteurs publics et privés, le Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle 2022-2025 vise à renforcer la résilience du secteur agricole et à assurer une sécurité alimentaire durable pour la population béninoise.

Bénin

# Me Bérenger Yaovi AGBOGBO, Huissier de justice suspendu

*Le Conseil des ministres de ce mercredi 03 avril 2024 a décidé de la suspension temporaire de Maître Bérenger Yaovi AGBOGBO de ses fonctions d'huissier de justice titulaire de la Charge de Comè, créée par décret N° 2016-749 du 7 décembre 2016. Cette décision fait suite à des actes graves et répétés de l'huissier, notamment son comportement public lors du dossier d'expropriation de la Zone Togbin-Adouanko.*

Le 22 février 2024, il s'était exhibé en costume professionnel sur un lieu inapproprié, proférant des invectives à l'encontre des forces de l'ordre pour s'opposer à la démolition d'un bâtiment.

Quatre jours plus tard, le 26 février 2024, il avait diffusé une vidéo accusant l'État en dépit des décisions judiciaires, tout en portant à nouveau son costume professionnel, violant ainsi les règles strictes de la profession d'huissier.

En effet, l'article 44 de la loi 2001-38 du 08 septembre 2005 stipule clairement le code vestimentaire des huissiers de justice dans les cérémonies publiques ou lors du service d'audience. Le port de la robe noire avec rabat blanc plissé et de la toque noire revêt une signification sacrée et solennelle, symbolisant l'engagement envers

la justice et la neutralité par rapport aux affaires personnelles ou politiques.

L'utilisation délibérée du costume professionnel à des fins contestataires et politiques constitue une violation flagrante des principes de la profession d'huissier, qui est le bras exécutif des décisions judiciaires. Les actions et les paroles de Maître Bérenger Yaovi AGBOGBO ont également porté atteinte à l'institution judiciaire dans son ensemble.

Interpellé par la Chambre des Huissiers de Justice, l'huissier suspendu a reconnu la gravité de ses actes et a présenté des excuses. En vertu de la loi régissant la profession, la Chambre des Huissiers de Justice et le ministre de la Justice sont habilités à infliger des sanctions aux contrevenants. Ainsi, la suspension temporaire de cinq mois a été décidée à l'encontre de Maître Bérenger Yaovi AGBOGBO pour ses manquements graves et répétés, contraires à la dignité, au crédit et à l'honneur de la profession d'huissier de justice en République du Bénin.

Cette mesure disciplinaire vise à préserver l'intégrité de la profession et à rappeler l'importance du respect des règles et des valeurs qui lui sont associées.

Santé

# 796 agents contractuels bientôt recrutés

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Action du Gouvernement 2021-2026, le Bénin prévoit de recruter 3.000 agents contractuels de droit public au profit du ministère de la Santé. Afin de combler le déficit d'agents de santé dans les formations sanitaires publiques, un recrutement spécial de 1.600 agents avait déjà été organisé. Sur ce chiffre, 1.331 agents, dont 234 médecins et 588 infirmiers et sages-femmes, ont déjà commencé à travailler, représentant ainsi 83% de l'effectif prévu. Cependant, malgré ces efforts, on

constate une iniquité dans la répartition et le maintien en poste de ces agents, entraînant une faible couverture en personnel de santé dans certaines communes. Pour remédier à cette situation, il est envisagé de recruter des agents contractuels des collectivités territoriales décentralisées pour renforcer les formations sanitaires publiques à partir de 2024. Leur statut leur permet d'être rattachés aux communes qui les emploient, offrant ainsi une garantie accrue pour répondre aux besoins locaux en matière de santé et assurer la stabilité du personnel.

Ainsi, le Conseil a approuvé le recrutement de 796 agents pour l'année 2024 et a chargé les ministres concernés de veiller à la bonne organisation de ce processus. Cette initiative vise à renforcer les services de santé locaux et à améliorer la couverture en personnel de santé dans tout le pays.

En recrutant ces nouveaux agents, le gouvernement béninois démontre son engagement envers l'amélioration des services de santé pour l'ensemble de la population. Il est essentiel que ces recrutements soient menés

de manière efficace et transparente afin de garantir une distribution équitable des ressources humaines en santé et de répondre aux besoins croissants des communautés locales.

Au final, ces recrutements contribueront à renforcer le système de santé du Bénin, à améliorer l'accès aux soins de qualité et à garantir une meilleure couverture sanitaire pour tous les citoyens, en particulier dans les régions les plus défavorisées.

10ème édition des retrouvailles de leur collectivité

# Les fils et filles Acclassato célèbrent l'unité et la solidarité

## (Pari réussi pour Oswald Acclassato et le comité d'organisation)

Les 30 mars et 1er avril 2024, les filles et fils de la Collectivité ACCLASSATO, les familles alliées et amies ont célébré la 10ème édition des « Journées de la Jeunesse ACCLASSATO ». Ces retrouvailles axées sur l'union, la solidarité, la promotion de la paix et du développement se sont déroulées à Ouidah. Elles ont été placées sous le parrainage du Chef de la Collectivité ACCLASSATO, Dah AKOLEME.

Au sein de la collectivité ACCLASSATO, c'est l'union sacrée autour de l'idéal de développement commun. C'est du moins ce qu'a révélé la 10ème édition des « Journées de la Jeunesse ACCLASSATO ».

En effet, pendant deux jours, les fils et filles de cette collectivité se sont retrouvés pour célébrer non seulement la fraternité, mais aussi pour mener des réflexions sur le devenir de la famille. Pour une bonne célébration, le président de la Jeunesse, Gbètondji Oswald ACCLASSATO, et la présidente de l'Association «Retrouvailles NONVIGBE HOUINDONABOUA des fils et filles de la Collectivité ACCLASSATO» (ARNHA), Marie-Joseph ACCLASSATO, ont concocté un riche programme. Ainsi, le samedi 30 mars, les fils et filles Acclassato ont visité des sites historiques et touristiques. Il s'agit, entre autres, de la Fondation Zinsou, de la Forêt sacrée, du Temple de python, de la Maison du Brésil, de la Route des Esclaves et de la plage de Ouidah.

Ensuite, les manifestations se sont intensifiées par une soirée de retrouvailles. Plusieurs artistes ont été conviés pour des prestations époustouflantes. Le lundi 1er avril, une messe d'action de grâce a été célébrée en mémoire des défunts de la collectivité ACCLASSATO et alliées à la Basilique de Ouidah dans la matinée.

L'apothéose de la célébration du 10ème anniversaire des Journées de la Jeunesse ACCLASSATO était à la Maison de la collectivité ACCLASSATO où place a été faite à des échanges thématiques sur plusieurs sujets.

Dans cette veine, plusieurs communications ont été données. La première, celle de Simplice Togbé de l'ANPE a porté sur la mise en œuvre des Programmes "AZOLI" et PSE du Gouvernement Béninois. Lors de son intervention, ce dernier saluant la famille ACCLASSATO pour cette initiative, a décliné les opportunités d'emplois que le gouvernement offre aux jeunes



béninois à travers ces deux programmes. Il a insisté sur l'information et l'orientation des enfants par rapport à la question de l'emploi. A l'en croire, cela devait se faire dès le bas âge et par les parents.

La deuxième a été présentée sous forme de panel et a sensibilisé sur la vulnérabilité des familles face à l'hypertension et les accidents Cardio-vasculaires. Sans oublier les hépatites B & C et VIH-SIDA. Ce panel a été développé par un ensemble de médecins. Entre autres, on peut citer Docteur Flore Viviane ACCLASSATO, Docteur Victorin Akogbeto, Docteur Viviane Boko, Blandine ACCLASSATO. Dans leurs interventions, ils ont essentiellement donné des astuces pour une bonne santé et pour se préserver de ces affections.

Dans l'ensemble, les panélistes ont

déconseillé le sucre, le sel, l'alcool. En revanche, ils ont conseillé le sport, les mesures d'hygiène, le dépistage précoce pour certaines affections comme l'hépatite B et la vaccination.

Après la troisième communication intitulée « Crypto monnaie: Définition, règles, Opportunités et Bonnes pratiques », les filles et fils de la collectivité ACCLASSATO et familles alliées et amies ont eu droit à une quatrième communication dont le thème est : «Bases de Reconstruction de la 'Maison Collectivité ACCLASSATO': Echange autour d'un modèle architectural futur moderne, intégré et harmonisé Horizon 2035-2050».

### La gratitude de l'ARNHA

Présente à cette manifestation, la présidente de l'Association «Retrouvailles NONVIGBE HOUINDONABOUA des fils et filles de la Collectivité ACCLASSATO (ARNHA)», une Association familiale de solidarité, a dit toute sa joie de voir la jeunesse ainsi mobilisée autour de l'idéal familial. « Nous sommes en train d'écrire notre histoire. Le livre est en voie de finalisation. C'est pour amener les jeunes à dialoguer avec leurs aînés dans un langage franc et sincère. C'est l'héritage que nous

avons aussi reçu de nos aînés. Avant que nous ne partions, nous allons laisser des piliers solides pour la maison. Nous allons donner un nouveau visage à la collectivité ACCLASSATO et à ses lignées », a indiqué Marie Joseph ACCLASSATO.

Président du comité d'organisation de ces manifestations, Oswald ACCLASSATO a réussi le pari de la mobilisation, puisque ces retrouvailles ont non seulement uni les fils et filles présents sur le territoire national, mais aussi ceux de la diaspora qui ont suivi de bout en bout cette célébration. Et déjà, Oswald ACCLASSATO se projette déjà dans l'avenir. « Le prochain objectif, c'est de passer à la création de la richesse pour que cette dernière soit partagée à tout le monde.

Dans cette perspective, désormais l'association ARNHA vient de lancer le projet ARNHA- Job qui est un concept de la collectivité qui permet de développer des initiatives dont la finalité est d'offrir un espace d'emploi à chaque membre de la communauté qui souhaiterait en disposer. Les opportunités vont se greffer. Les réflexions sont en cours », a-t-il confié.

A.C.C.

## Coopération dans le domaine de la santé

# Le Canada accentue son engagement au Bénin

La coopération entre le Bénin et le Canada se dynamise chaque jour avec l'expression d'une volonté affichée d'accélérer l'amélioration des indicateurs dans le domaine de la santé. Présent au Bénin dans le cadre d'une visite de travail, le Ministre du Développement International du Canada, l'Honorable Ahmed HUSSEN a échangé le mardi 2 avril 2024, avec le chef du département de la santé, Prof Benjamin HOUNKPATIN.

Le secteur de la santé est engagé depuis quelques années, dans une série de réformes destinées à impacter durablement le quotidien des populations. Avec l'Honorable Ahmed HUSSEN, le Ministre de la santé a exposé les pans de la vision de développement en cours au Bénin dans le domaine de la santé. Il a également exploré avec l'autorité canadienne, les axes de coopération dans les domaines stratégiques que sont entre autres, la résilience climatique et le renforcement des soins de santé primaires, la gouvernance et le renforcement des ressources humaines avec un point d'attention sur la mise en place des centres de simulation. Les discussions assez fructueuses entre les deux



personnalités augurent de perspectives heureuses pour cette coopération.

En prélude à l'audience au cabinet du Ministre de la santé, le Ministre de développement international du Canada s'est rendu au Centre Intégré de prise en charge des victimes de VBG (CIPEC-VBG) du CHUMEL pour apprécier les réalisations dudit centre qui assure une prise en charge holistique aux victimes des violences basées sur le genre. En effet, en s'inscrivant dans une stratégie multisectorielle concrète, le Gouvernement et ses principaux partenaires entendent trouver une solution globale et concertée à ce défi des temps modernes.

À l'occasion d'une visite guidée à l'intérieur dudit centre, le Directeur de Cabinet du Ministre de la santé, Monsieur Enagnon Péta AKOGBETO, l'Ambas-

sadrice du Canada près du Bénin Madame Lee-Anne HERMANN, le Ministre du Développement International du Canada, l'Honorable Ahmed HUSSEN ainsi que la Représentante résidente de l'UNICEF, Madame Djanabou MAHONDE ont pu apprécier la qualité du travail accompli par le CIPEC-VBG du CHU- MEL.

Les différentes présentations faites par la responsable du centre ont permis de se convaincre de l'importance de cette structure et de la nécessité d'apporter un accompagnement substantiel afin de l'aider à réussir cette importante mission.

Au-delà de Cotonou, les performances des structures départementales du CIPEC-VBG ont également été explorées au cours de cette importante séance de travail. À cette occasion, les différentes parties prenantes ont relevé la nécessité de réussir une couverture nationale de la prise en charge des victimes des violences basées sur le genre. L'atteinte de cet objectif permettra d'assurer une égalité de chance aux victimes mais aussi une accélération des performances à l'échelle nationale.

## Appartements & Chambres meublées à Porto-Novo

# Vous recherchez un appartement meublé à Porto-Novo, "FENOU Guest House" est l'endroit idéal

Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement meublé est l'hébergement idéal. Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres meublées et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain. Les appartements meublés sont souvent disponibles pour de courts ou longs séjours.

**Une seule adresse : FENOU Guest House dans les quartiers Tokpota, Dowa et Djassin Houinvié à Porto-Novo.**



GUEST HOUSE

FENOU

Appartements & Chambres meublées

📞 98 90 46 40



**Renseignements et réservations au 55500707 ou 55499999**

## NOS SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES A PORTO-NOVO

**" ELONA HOUSE "**

1- Salle **HOUEFA** au **REZ-DE-CHAUSSÉE** (200 à 250 places en mode réception)

2- Salle **FENOU** (200 places en mode réception) au 1er étage

3- **ESPACE FIFAME** à l'**AIR LIBRE** (Près de 400 places en mode réception).

4- Salle **FINAGNON** au **REZ-DE-CHAUSSÉE**: cette salle contient 30 à 40 personnes en mode réception.



SALLES DES FÊTES  
**ELONA HOUSE**

98 90 46 40



Renseignements et réservations au 55500707 ou 55499999

## Gestion des déchets

# La SGDS lance un avis de recrutement pour divers postes

La Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS SA) vient de lancer un avis d'appel d'offre pour le recrutement de personnel pour divers postes.

Lire l'avis de recrutement



Cotonou, le 18 mars 2024

N/REF : 377/SGDS/DG/DAF/DRH/DC/CSISE/D/OIAI/DC/CSGC/2024

## AVIS DE RECRUTEMENT

### I- CONTEXTE INSTITUTIONNEL

La Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS SA) créée par l'Etat béninois, actionnaire unique, est une société anonyme unipersonnelle, sans recours public à l'épargne, avec Conseil d'Administration et Directeur Général, régie par les lois et règlements en vigueur en République du Bénin, notamment l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.

Par décret N° 2021-181 du 28 avril 2021, les Statuts modifiés de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité ont été adoptés par le Gouvernement.

Dans le cadre du renforcement de son effectif, la SGDS SA lance cet avis de recrutement pour les postes ci-dessous :

- SPECIALISTE EN RECHERCHES ET DEVELOPPEMENTS INFORMATIQUES ;
- SPECIALISTE EN PLANIFICATION, SUIVI-EVALUATION ET CAPITALISATION ;
- SPECIALISTE TRI VALORISATION ;
- SPECIALISTES EN PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS AU BENIN ;
- SPECIALISTE EN CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS ;
- AUDITEUR(TRICE) INTERNE SENIOR ;
- AUDITEUR(TRICE) INTERNE JUNIOR ;
- CONTRÔLEUR DE GESTION.

### II- DIFFERENTS PROFILS DE POSTE

#### 1- UN (01) SPECIALISTE EN RECHERCHES ET DEVELOPPEMENTS INFORMATIQUES

##### ❖ OBJECTIFS DU POSTE

Sous la responsabilité du Chargé de la Gestion et de la Sécurité du Système Informatique, le (la) Spécialiste en Recherches et Développement Informatiques sera responsable de concevoir et de mettre en œuvre des solutions techniques adaptées aux divers processus métiers de la SGDS. Il est chargé de proposer des solutions

Page 1 / 11

Immeuble Saint Jean, Avenue du Roi Guézo, Rue 205 CSP Lieudji Gbenan, St Michel Cotonou - BÉNIN | Tél : +229 99 99 70 09 | contact.sgds@sgds.bj | www.sgds.bj | RCCM RB/COT/19 B 23682 du 14/03/2019 | IFU : 3201910638526



innovantes tout en garantissant un développement de qualité, avec un accent particulier sur la maintenabilité des applications.

##### ❖ PRINCIPALES MISSIONS

- Développer des solutions performantes visant à automatiser les processus récurrents, à optimiser les coûts d'exploitation et à améliorer l'expérience utilisateur ;
- Concevoir des architectures de plateforme urbanisée, scalable et résiliente, ainsi que des solutions adaptées aux besoins métier, tout en garantissant la sécurité et la protection des actifs informationnels de la SGDS ;
- Créer et sécuriser des API et des webservices permettant l'intégration des services avec des plateformes du gouvernement ou d'autres tiers ;
- Développer et maintenir les outils de supervision continue des plateformes, garantissant un fonctionnement continu (24 heures sur 24) et un haut niveau de satisfaction des utilisateurs ;
- Piloter les projets de recherche et développement informatique tout en respectant les contraintes de coûts, de délais et de qualité pour atteindre les objectifs définis ;
- Assurer la maintenance corrective et évolutive des projets en production ;
- Effectuer un contrôle technique des travaux réalisés par les entreprises prestataires ;
- Fournir régulièrement des rapports sur l'avancement du travail, ainsi que sur les risques et les problèmes potentiels au supérieur hiérarchique ;
- Exécuter toutes autres tâches confiées par le supérieur hiérarchique.

##### ❖ PROFIL RECHERCHÉ

- Être titulaire d'un Master (BAC + 5) en Génie Informatique ou Génie logiciel ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir au minimum cinq (05) années d'expérience professionnelle dans la mise en place de projets de développement informatique et dans le développement web ;
- Avoir une expérience d'au moins cinq (5) années dans l'utilisation des technologies suivantes :
  - ✓ Systèmes d'exploitation (Windows Server ; Unix/Linux (maîtrise des paquets deb, rpm Android) ;
  - ✓ Développement (Java / Angular / Vue.js 2 / JavaScript / PHP 7.4-8.0 ; REST API / Postman / Git/Hub ; OAuth2 / OpenID Connect) ;
  - ✓ Serveurs d'application (Apache ; Tomcat ; Nginx) ;
  - ✓ Base de données (Microsoft SQL Server ; PostgreSQL ; Oracle ; Connaissance de SQL, PSQL et PLSQL) ;
  - ✓ Scripting (Batch ; PowerShell, Shell ; Perl ; Python) ;

- Avoir obtenu des certifications telles que SCRUM, KANBAN, DEVOPS serait un atout ;
- Être capable de gérer les priorités et de répondre aux changements des priorités (flexibilité) ;
- Avoir la capacité de résoudre des problèmes en étant agile et orienté résultats ;
- Être rigoureux et avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse ;
- Être organisé et capable de travailler de manière autonome ;
- Être de nationalité béninoise.

Page 2 / 11

Immeuble Saint Jean, Avenue du Roi Guézo, Rue 205 CSP Lieudji Gbenan, St Michel Cotonou - BÉNIN | Tél : +229 99 99 70 09 | contact.sgds@sgds.bj | www.sgds.bj | RCCM RB/COT/19 B 23682 du 14/03/2019 | IFU : 3201910638526



#### 2- UN (1) SPECIALISTE EN PLANIFICATION, SUIVI-EVALUATION ET CAPITALISATION

##### ❖ OBJECTIFS DU POSTE

Sous la responsabilité du Chef Cellule Système d'Information et Suivi-Evaluation, le (la) Spécialiste en Planification, Suivi-Evaluation et Capitalisation participe à la définition et à la mise en œuvre du système d'information pour le suivi-évaluation, en adéquation avec les objectifs stratégiques et les missions de la société. Il contribue à la définition et à la mise en œuvre, au pilotage et à l'amélioration continue du dispositif de planification et de suivi-évaluation. Il apporte un appui aux managers pour l'opérationnalisation du système au niveau de leurs entités en vue d'alimenter les rapports techniques de la SGDS SA.

##### ❖ PRINCIPALES MISSIONS

- Contribuer à la définition et à la mise en place des procédures en matière de système d'information pour le suivi-évaluation de l'entreprise, ainsi que pour la conception et la gestion des bases de données y afférentes ;
- Veiller à un fonctionnement optimal du système d'information pour le suivi-évaluation en lien avec les bases de données conçues à cet effet ;
- Exécuter les tâches relatives à la définition et la mise en place des procédures de planification (stratégique et opérationnelle) et de suivi-évaluation des activités ainsi que des performances de la SGDS de concert avec tous les acteurs du système ;
- Proposer et mettre en œuvre des procédures de capitalisation en vue de l'amélioration continue de la réalisation des activités de la SGDS ainsi que du dispositif de planification et de suivi-évaluation, de concert avec tous les acteurs du système ;
- Participer à l'élaboration du Plan Stratégique de Développement de la société et en faire le suivi de la mise en œuvre ;
- Participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'actualisation du manuel de suivi-évaluation de la société ;
- Participer à l'élaboration du Plan de Travail Annuel, du Plan Annuel de Performance ainsi que du Budget annuel de la société ;
- Participer à l'identification, de concert avec les acteurs, des meilleurs indicateurs pour la mesure de la performance de la SGDS ;
- Proposer des outils et la méthodologie de collecte des données nécessaires au suivi des indicateurs d'activités et de performance, préalablement opérationnalisés ;
- S'assurer de la collecte et de la compilation des données de suivi des indicateurs d'activités et de performance auprès des directions/cellules, les traiter et les analyser suivant un canevas convenu et avec l'appui des outils techniques appropriés ;
- S'assurer de la fiabilité (exactitude et complétude) des données collectées auprès des entités de la SGDS ainsi que des résultats issus de leur traitement ;
- Générer les taux de réalisation des activités et d'atteinte indicateurs de performance planifiés ;
- Participer à l'analyse des écarts observés à l'évaluation des outils de planification et assurer le suivi des mesures correctives retenues avec les acteurs ;

Page 3 / 11

Immeuble Saint Jean, Avenue du Roi Guézo, Rue 205 CSP Lieudji Gbenan, St Michel Cotonou - BÉNIN | Tél : +229 99 99 70 09 | contact.sgds@sgds.bj | www.sgds.bj | RCCM RB/COT/19 B 23682 du 14/03/2019 | IFU : 3201910638526



- Rappporter sur une base mensuelle, trimestrielle et annuelle l'avancement des activités et de la performance de la SGDS et s'assurer de la justesse des informations contenues dans les rapports ;
- Appuyer le Chef Cellule dans l'animation des ateliers de concertation, d'échange entre les partenaires chargés de la mise en œuvre des projets et assurer le suivi des recommandations qui en sont issues ;
- Participer à la conception et la réalisation des études ou enquêtes périodiques initiées par la SGDS ;
- Exécuter toutes autres activités ou tâches spécifiques confiées par le supérieur hiérarchique.

##### ❖ PROFIL RECHERCHÉ

- Être titulaire du diplôme d'Ingénieur Statisticien Economiste ou Ingénieur Planificateur Economiste ou tout autre diplôme admis en équivalence ;
- Avoir une formation qualifiante ou une certification en planification et suivi-évaluation des projets/programmes ;
- Avoir au moins cinq (05) ans d'expériences professionnelles pertinentes en planification et suivi-évaluation des organisations ou projets de développement ;
- Posséder des expériences pertinentes dans la conception et la digitalisation d'outils de collecte de données, la collecte de données, le traitement, l'analyse et l'interprétation des données, le suivi des indicateurs de performance, la gestion des bases de données et des plateformes de données et l'élaboration des rapports périodiques d'activités et de performance ;
- Maîtriser les règles de la Gestion Axée sur les Résultats ;
- Être capable de développer et d'éditer des outils et formulaires de collecte de données aux formats KoBoCollect, Google Sheets, Google Forms, etc. ;
- Avoir une bonne maîtrise des logiciels de planification (Microsoft Project, etc.) et d'analyse (STATA, SPSS, R, etc.) ;
- Maîtriser l'environnement Microsoft Office (Word, Excel, PowerPoint, Visio, etc.) ;
- Avoir le sens de l'analyse et de la synthèse ainsi qu'une bonne capacité rédactionnelle ;
- Avoir la capacité à gérer le stress lié au travail sous pression ;
- Avoir la capacité à travailler de manière autonome et en équipe ;
- Avoir un goût prononcé pour le travail minutieux et l'atteinte des objectifs ;
- Avoir une bonne connaissance de la SGDS SA, de ses processus et activités ;
- Être de nationalité béninoise.

#### 3- UN (01) SPECIALISTE EN TRI VALORISATION

##### ❖ OBJECTIFS DU POSTE

Sous la responsabilité du Directeur des Opérations, le Spécialiste Tri Valorisation est chargé de s'assurer que les opérations de tri, de valorisation (réemploi, réutilisation, recyclage) et le traitement des déchets sont effectuées de manière appropriée, économique et écologiquement responsable. Il s'assure également que toutes les procédures sont suivies et respectées, y compris les lois et réglementations environnementales.



##### ❖ PRINCIPALES MISSIONS

- Élaborer les dispositifs de tri des déchets et superviser le tri des matières valorisables et s'assurer de leurs qualités ;
- Veiller à la sécurité des opérateurs et des matières triées ;
- Mettre en place des procédures et des méthodes d'amélioration de la productivité et de la qualité du travail ;
- Veiller à ce que tous les membres du personnel du tri soient formés aux procédures et à la sécurité ;
- Assurer le suivi et le respect des procédures et des réglementations environnementales afférentes au tri et au recyclage des déchets, y compris les plans d'urgence associés ;
- Rédiger les termes de référence afférents à toutes les études, constructions d'infrastructures et activités relevant du domaine du tri et de la valorisation des déchets ;
- Assurer le suivi de toutes les études, constructions d'infrastructures et activités relevant du domaine du tri et de la valorisation des déchets ;
- Examiner les méthodes de traitement des déchets et de gestion des déchets et déterminer la meilleure façon de traiter chaque type de déchets ;
- Déterminer la quantité et la nature des déchets à traiter, et les méthodes à utiliser pour leur traitement ;
- Assurer le suivi et le respect des procédures et des lois en matière de traitement des déchets ;
- Développer et mettre en œuvre des programmes de recyclage et de réduction des déchets ;
- Rédiger et mettre à jour des procédures et des guides sur le tri, la valorisation et le traitement des déchets ;
- Élaborer des rapports et des statistiques sur les activités de tri, valorisation et traitement des déchets ;
- Informer et former ses collaborateurs et autres personnes désignées sur les procédures et les règles du traitement des déchets ;
- Établir et maintenir des relations professionnelles avec les promoteurs d'initiatives de valorisation des déchets ;
- Gérer le stockage des matières triées ;
- Contrôler le traitement/enfouissement des déchets ultimes ;
- Garantir le maintien des normes de qualité et d'hygiène en vigueur en matière de tri-valorisation ;
- Rédiger des rapports assortis d'indicateurs de performance pour améliorer les processus de tri ;
- Planifier et coordonner le traitement des déchets et leur élimination ;
- Évaluer et gérer les risques associés au traitement des déchets ;
- Gérer les litiges et les plaintes liés au traitement des déchets.

##### ❖ PROFIL RECHERCHÉ

- Être titulaire du diplôme Ingénieur en gestion des déchets et protection de l'environnement ou autres diplômes équivalents dans le domaine de l'environnement ;
- Avoir au moins cinq (5) ans d'expériences professionnelles dans la gestion des déchets avec de solides expériences dans le domaine du tri et valorisation des déchets.

Page 5 / 11

Immeuble Saint Jean, Avenue du Roi Guézo, Rue 205 CSP Lieudji Gbenan, St Michel Cotonou - BÉNIN | Tél : +229 99 99 70 09 | contact.sgds@sgds.bj | www.sgds.bj | RCCM RB/COT/19 B 23682 du 14/03/2019 | IFU : 3201910638526



#### 4- QUATRE (4) SPECIALISTES EN PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS

##### ❖ OBJECTIFS DU POSTE

Sous la responsabilité de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), le Spécialiste en Passation des Marchés Publics est responsable de la gestion et du suivi de l'ensemble du processus de passation des marchés publics, en veillant au respect des procédures et réglementations en vigueur.

##### ❖ PRINCIPALES MISSIONS

- Participer à la préparation des plans de passation des marchés publics en collaboration avec les groupes techniques ;
- Participer à l'exécution des plannings trimestriels des activités en vue de la mise en œuvre du Plan de Passation des Marchés Publics ;
- Élaborer les dossiers d'appel à concurrence des acquisitions planifiées et, le cas échéant, les addendas et autres ;
- Participer aux ouvertures de plis, aux analyses/évaluations des offres et aux séances d'attribution provisoire des marchés ;
- Élaborer les projets de marchés et d'avenants ;
- Participer à la révision du Plan de Passation des Marchés ;
- Participer aux séances de négociation, de validation, de suivi et de réception des livrables des marchés ;
- Organiser et préparer des réceptions des marchés ;
- Rédiger les rapports d'activités mensuels, trimestriels, annuel et autres ;
- Assurer le classement et l'archivage de tous les documents relatifs à la passation des marchés ;
- Assurer la transmission des marchés pour signatures, approbations, visas et notifications dans les meilleurs délais ;
- Notifier aux soumissionnaires non retenus, les informations nécessaires ainsi que la remise de leurs cautions de soumission dans les meilleurs délais après la décision définitive d'attribution.

##### ❖ PROFIL RECHERCHÉ

- Être titulaire du diplôme de Master (BAC + 5) en Gestion des Marchés Publics ;
- Avoir au moins trois (03) ans d'expérience en passation des marchés publics ;
- Avoir une maîtrise des procédures de passation des marchés publics selon le droit positif béninois ;
- Avoir une bonne connaissance des outils de passation des marchés publics (plateformes électroniques, logiciels de gestion etc.).

Page 6 / 11

Immeuble Saint Jean, Avenue du Roi Guézo, Rue 205 CSP Lieudji Gbenan, St Michel Cotonou - BÉNIN | Tél : +229 99 99 70 09 | contact.sgds@sgds.bj | www.sgds.bj | RCCM RB/COT/19 B 23682 du 14/03/2019 | IFU : 3201910638526





5- UN (1) SPÉCIALISTE EN CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

OBJECTIFS DU POSTE

Le Spécialiste en Contrôle des Marchés Publics est chargé du contrôle a priori et a posteriori de l'ensemble des procédures de passation des marchés relevant de sa compétence, depuis la phase de planification jusqu'à l'attribution.

PRINCIPALES MISSIONS

- Procéder à la validation du plan de passation des marchés de l'Autorité contractante avant sa publication par la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics ;
- Procéder à la validation des dossiers d'appel à concurrence avant le lancement de la procédure ainsi que leur modification, le cas échéant ;
- Assister aux opérations d'ouverture des plis et signer le procès-verbal d'ouverture ;
- Procéder à la validation du rapport d'analyse comparative des propositions et du procès-verbal d'attribution provisoire du marché approuvés par la commission de passation du marché ;
- Procéder à un examen juridique et technique du projet de marché avant son approbation ;
- Procéder au contrôle a priori des demandes de renseignements de prix ;
- Procéder au contrôle a posteriori des demandes de cotations ;
- Établir, à l'attention de l'autorité contractante, dans un délai maximum d'un mois suivant la fin de chaque trimestre un rapport comportant :

- ✓ Une synthèse des activités de contrôle ;
- ✓ Une analyse des niveaux de réalisation des indicateurs ;
- ✓ Le cas échéant, des suggestions de mesures à prendre pour rationaliser et améliorer le fonctionnement du système de passation des marchés publics de l'Autorité contractante.

PROFIL RECHERCHÉ

- Être titulaire du diplôme de Master (BAC + 5) en Gestion des Marchés Publics ou formations équivalentes ;
- Avoir au moins cinq (05) ans d'expériences professionnelles pertinentes en gestion des marchés publics, spécifiquement en matière de contrôle de marchés publics ;
- Avoir une maîtrise des procédures de passation des marchés publics selon le droit positif béninois ;
- Avoir une bonne connaissance des outils de passation des marchés publics (plateformes électroniques, logiciels de gestion etc.).



- Avoir le sens du travail en équipe et être disposé à travailler en bonne intelligence avec les autres services, directions ou cellules ;
- Être de nationalité béninoise ;
- Avoir une pièce d'identité en cours de validité.

7- UN (01) AUDITEUR(TRICE) INTERNE JUNIOR

OBJECTIFS DU POSTE

Sous la supervision et la responsabilité de l'auditeur interne sénior, l'auditeur interne junior sera chargé de contribuer à l'évaluation des processus de management des risques, de contrôle et de la gouvernance d'entreprise.

PRINCIPALES MISSIONS

- Participer à la planification des missions ;
- Participer à l'exécution des missions en mettant en œuvre les programmes de travail ;
- Assister les auditeurs séniors dans le cadre du suivi de la réglementation ;
- Assister les auditeurs séniors dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des recommandations ;
- Assister les auditeurs séniors dans le cadre du contrôle périodique de la régularité, la sincérité et de la fiabilité des informations comptables et financières ;
- Rendre compte de l'exécution de ses tâches à l'auditeur sénior responsable du dossier traité ;
- Exécuter toutes autres tâches qui lui seront confiées par son supérieur hiérarchique.

PROFIL RECHERCHÉ

- Être titulaire d'un BAC + 3 en Audit, en finances, en comptabilité ou formations de spécialités équivalentes
- Avoir une expérience professionnelle pertinente dans un cabinet d'audit ou à un poste d'Auditeur interne ou avoir participé à des missions d'audit interne ;
- Avoir une bonne maîtrise des normes internationales d'audit interne et des techniques d'audit ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse ;
- Avoir une maîtrise des règles comptables de l'OHADA.
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques ;
- Avoir le sens de l'intégrité, de l'objectivité et de la confidentialité ;
- Posséder une forte capacité d'analyse de données et de rédaction administrative ;
- Être un homme ou une femme motivée (e) dynamique et autonome avec un goût prononcé pour le travail minutieux, l'organisation et l'atteinte des objectifs ;
- Être professionnel (le), ponctuel (le), assidu (e), disponible et avoir le sens des responsabilités ;
- Être sérieux (se), rigoureux (se) et courtois (e) ;
- Avoir le sens de l'écoute et de la collaboration ;
- Avoir le sens du travail en équipe et être disposé à travailler en bonne intelligence avec les autres services, directions ou cellules.
- Être de nationalité béninoise ;
- Avoir une pièce d'identité en cours de validité.



- Avoir une pièce d'identité en cours de validité.

III- CONDITIONS COMMUNES D'EMPLOYABILITE

- Statut contractuel : Contrat à Durée Déterminée de deux (02) ans renouvelables par accord des parties assorti d'une période d'essai de trois (03) mois renouvelable au besoin ;
- Signature d'un contrat d'objectifs assorti d'une évaluation annuelle.

IV- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprend :

- Une lettre de motivation d'une page au maximum ;
- Un curriculum-vitae à jour et signé ;
- Une copie légalisée du diplôme requis. Si le diplôme est obtenu à l'étranger merci de fournir l'attestation d'authenticité du diplôme et le certificat d'équivalence ;
- Les copies des certificats et/ou attestations de formation ;
- Une copie légalisée d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- Les Certificats de travail ou autres preuves avérées des expériences professionnelles pertinentes ;
- La liste et les contacts de trois (03) personnes ressources de référence.

V- PROCÉDURE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les personnes intéressées par le présent avis de recrutement sont invitées à transmettre leur dossier de candidature dans un fichier unique en format PDF à l'adresse électronique : [recrutement@sgds.bj](mailto:recrutement@sgds.bj) avec en objet a/s recrutement au poste choisi.

VI- DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Lundi 08 avril 2024 à 13 heures 00.

Tout dossier de candidature ne répondant pas aux conditions suscitées ou déposé hors délai ne sera pas pris en compte.



6- UN (01) AUDITEUR(TRICE) INTERNE SENIOR

OBJECTIFS DU POSTE

Sous la supervision et la responsabilité du chef Cellule Audit Interne, l'auditeur interne sénior sera chargé de contribuer à l'évaluation des processus de management des risques, de contrôle et de gouvernement d'entreprise.

PRINCIPALES MISSIONS

- Participer à l'élaboration et la mise en œuvre du programme annuel d'Audit Interne de toutes les activités/process de la société ;
- Organiser et conduire les différentes missions d'audit interne de la société qui lui sont confiées ;
- Procéder au contrôle des actes, lois et règlements ;
- Participer au suivi de la mise en œuvre des actions correctives/ recommandations des audits internes et externes ;
- Participer au suivi du niveau d'exécutions des décisions et recommandations du Conseil Administration (CA) ;
- Contribuer au contrôle périodique de la régularité, de la sincérité et de la fiabilité des informations comptables et financières ;
- Contribuer à la rédaction du rapport annuel d'audit ;
- Rendre compte de l'exécution de ses tâches au Chef Cellule Audit Interne ;
- Adresse et soumet ses travaux et rapports au Chef Cellule d'Audit Interne ;
- Exécuter toutes autres tâches qui lui seront confiées par son supérieur hiérarchique.

PROFIL RECHERCHÉ

- Être titulaire d'un BAC+5 en Audit, en finances, en comptabilité ou formations de spécialités équivalentes ;
- Avoir une expérience professionnelle pertinente d'au moins dix (10) ans d'expériences pertinentes dans un cabinet d'audit ou à un poste d'Auditeur interne d'une grande entreprise ;
- Avoir une bonne maîtrise des normes internationales d'audit interne et des techniques d'audit ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse ;
- Avoir une maîtrise des règles comptables de l'OHADA ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques ;
- Avoir le sens de l'intégrité, de l'objectivité et de la confidentialité ;
- Être une personne dynamique et autonome avec un goût prononcé pour le travail minutieux, l'organisation et l'atteinte des objectifs ;
- Être professionnel (le), ponctuel (le), assidu (e), disponible et avoir le sens des responsabilités ;
- Être capable de travailler sous pression ;
- Être sérieux (se), rigoureux (se) et courtois (e) ;
- Avoir le sens de l'écoute, de compte rendu et de la collaboration ;



8- UN (01) CONTRÔLEUR (EUSE) DE GESTION.

OBJECTIFS DU POSTE

Sous la supervision de la Directrice des Contrôles, il / elle fournit à sa Direction, des analyses économiques et financières, nécessaires au pilotage opérationnel et stratégique de la SGDS SA.

PRINCIPALES MISSIONS

- Assister la Directrice du Contrôle dans l'ensemble des activités de la Direction ;
- Piloter l'élaboration des budgets annuels en définissant les hypothèses générales alignées avec les instructions de la direction générale ;
- Suivre l'exécution du budget et des commandes avec les différentes Directions et Cellules de la SGDS ;
- Participer à la conception de la politique budgétaire de la SGDS et l'animer ;
- Analyser mensuellement les écarts budgétaires, mettre en place un plan d'actions avec les différentes Directions et Cellules en vue d'améliorer le taux d'exécution budgétaire et rendre compte à la Directrice du Contrôle ;
- Elaborer et mettre en œuvre le système d'information analytique ;
- Elaborer et adapter les outils de pilotage (tableaux de bord, indicateurs, procédures de contrôle de gestion...) destinés aux managers ;
- Contribuer à la rédaction du rapport d'activité de la société ;
- Faire des études financières à la demande de sa hiérarchie ;
- Rendre compte de l'exécution de ses tâches à la Directrice des Contrôles ;
- Adresser et soumettre ses travaux et rapports à la Directrice des Contrôles.
- Exécuter toutes autres tâches qui lui seront confiées par son supérieur hiérarchique.

PROFIL RECHERCHÉ

- Être titulaire d'un BAC + 5 en comptabilité, audit ou contrôle de gestion (ou équivalent) ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans le domaine de suivi/contrôle de gestion dans une structure publique ou privée ;
- Avoir une connaissance approfondie du fonctionnement des organisations et des procédures internes, Maîtrise de la comptabilité financière,
- Posséder une forte capacité d'analyse de données et de rédaction administrative,
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques ;
- Être un homme ou une femme motivée (e) dynamique et autonome avec un goût prononcé pour le travail minutieux, l'organisation et l'atteinte des objectifs ;
- Être professionnel (le), ponctuel (le), assidu (e), disponible et avoir le sens des responsabilités ;
- Être sérieux (se), rigoureux (se) et courtois (e) ;
- Avoir le sens de l'écoute et de la collaboration ;
- Avoir le sens du travail en équipe et être disposé à travailler en bonne intelligence avec les autres services, directions ou cellules ;
- Être de nationalité béninoise ;
- Avoir une pièce d'identité en cours de validité.



## Sécurité des patients dans les établissements sanitaires

## Un dispositif pour s'assurer de la prise en charge sûre et efficace des patients

Le Ministre de la Santé, Professeur Benjamin HOUNKPATIN, a procédé le jeudi 28 mars 2024 dernier à Cotonou au lancement officiel du dispositif pour la sécurité des patients dans les établissements sanitaires du Bénin. C'était en présence de son collègue en charge de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale, Monsieur Raphaël AKOTEGNON, du Représentant de l'Organisation Mondiale de la Santé, du Représentant de Enabel, du Préfet du département de l'Atlantique, d'éminentes personnalités et des acteurs de la Santé en République du Bénin.

C'est fort de certains constats que l'Autorité de Régulation de la Santé a décidé de la mise en place du dispositif pour la sécurité des patients. Parmi ces constats documentés figurent le rapport de la Commission technique chargée des réformes dans le secteur de la santé ; la pertinence des plaintes après investigation ; les inspections faites par la CCI-SPSM. À cela s'ajoute la mise en œuvre des attributions de l'ARS.

Pour remédier à ces maux afin d'assurer aux patients une prise en charge sûre et efficace dans les établisse-



ments sanitaires en République du Bénin, l'ARS a opté pour le dispositif pour la sécurité des patients qui constitue l'ensemble des dispositions politiques et mesures pratiques dont la présence dans l'établissement de santé témoigne de la priorité que constitue la sécurité des patients. Il atteste également de ce que l'établissement et les professionnels de santé recourent aux meilleures pratiques à l'occasion des soins.

Le dispositif vise à éviter la survenue des événements indésirables, de limiter les préjudices associés. Il est essentiel pour prendre le train de l'amélioration continue de la qualité et vient restaurer la confiance de la population dans l'utilisation des services de santé au Bénin. Pour le Président de l'ARS, Dr Lucien DOSSOU-GBETE, le lancement du

dispositif pour la sécurité des patients marque le temps zéro pour tous les acteurs et les établissements de santé en matière de sécurité des patients. Il invite chacun à manifester son engagement à faire de la sécurité des patients une priorité. « Le lancement du dispositif atteste que le train de l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des patients quitte la gare « insécurité » pour la destination « Porte de la qualité », a ajouté Dr Lucien DOSSOU-GBETE.

La sécurité des patients ne se limite pas à la prévention des erreurs médicales et des infections nosocomiales. Elle englobe également la promotion d'une culture de l'erreur apprenante au sein des équipes soignantes, la culture de l'écoute où les patients sont partenaires de leur propre prise en charge et où leur voix est attendue et respectée. Et c'est pourquoi le Gouvernement du Bénin opte, aux dires du Ministre de la Santé, pour la mise en place de ce dispositif, un cadre institutionnel qui permet l'application d'un ensemble de normes relatives au domaine de la sécurité des patients dans les établissements de santé à tous les niveaux de

la pyramide sanitaire. « C'est un engagement ferme de notre pays qui vise à garantir que, chaque individu qui franchit les portes d'un établissement de santé bénéficie d'une prise en charge sûre et efficace exempte de tout risque évitable. Nous nous engageons à renforcer l'implication active des patients dans leur parcours de soins », a ajouté Prof. Benjamin HOUNKPATIN.

Le Ministre a également lancé un appel à tous les acteurs du système de santé à embarquer dans ce train nouveau qui conduit vers des soins sûrs, gage de la couverture sanitaire universelle.

Notons qu'après le déploiement du dispositif dans tous les établissements, une évaluation sera faite par l'ARS en décembre 2024 pour apprécier la mise en œuvre au niveau de chaque établissement sanitaire. « Le reste de l'année 2024 sera mis à profit pour déployer, contrôler et reconstruire avant d'évaluer. Alors, nous aurons une version définitive et consensuelle des 2 manuels », indique le Président de l'ARS, Dr Lucien DOSSOU-GBETE.

Quant aux partenaires, ils rassurent de leur accompagnement sans cesse pour l'atteinte des objectifs.

## Forces Armées Béninoises

## De nouveaux Officiers supérieurs montent en grade

## (La garnison d'Allada, la grande attraction)

Le tout nouveau Camp militaire moderne de Dessa dans la commune d'Allada vient de connaître un événement digne de son importance et de sa taille. La cérémonie du port de galon de Généraux à des Officiers supérieurs des forces de défense et sécurité béninoises. Ils ont noms : Colonel Major Abdoul-Baki Sanni BACHABI, Capitaine de Vaisseau Major Fernand Maxime AHOYO, Le Contrôleur Général Major de Police Nazaire HOUNNONKPÈ, et le Général de brigade Abou ISSA. Ce dernier passe au grade de Général de division. Les invités des nouveaux promus qui découvraient pour la première fois cette garnison militaire et ses différentes caractéristiques semblaient tous excités. Une occasion rêvée pour apprécier de visu les efforts du gouvernement dans le domaine de l'offre de cadre de vie et de travail moderne aux person-

nels des Forces Armées Béninoises.

Avant même la cérémonie, la plupart sont allés d'abord à la visite guidée pour découvrir de près, ce joyau offert à nos soldats par le Gouvernement du Président Patrice TALON. Dans ce cadre majestueux d'infrastructures militaires modernes éparpillées sur 100 hectares, de verdure et de brise qui souffle, le Ministre délégué auprès du Président de la République chargé de la Défense Nationale, monsieur Fortunet Alain NOUATIN, assisté de son collègue de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, monsieur Allassane SEIDOU, vient remettre au nom du Chef suprême des armées, les nouveaux galons.

L'instant était solennel. Le Colonel Major Abdoul-Baki Sanni BACHABI a reçu ses deux étoiles le portant ainsi au grade de Général de brigade. Idem pour son collègue de la Marine nationale

Fernand Maxime AHOYO qui devient Contre-Amiral. Le Contrôleur Général Major de Police Nazaire HOUNNONKPÈ reçoit officiellement les attributs le portant au grade d'Inspecteur Général de Police de deuxième classe.

Le plus gradé des 4, le Général de brigade Abou ISSA promu au grade de Général de Division par décret présidentiel a aussi officiellement changé d'épaulettes. Il arbore désormais 3 étoiles, une promotion assez rare dans l'armée béninoise.

Le public a vivement ovationné ces hommes qui sont entrés dans la foule pour recevoir les félicitations de leurs camarades d'armes, des amis et des familles qui ont fait massivement le déplacement sur Allada. Ces promotions sont le signe de la récompense de l'État à ces braves soldats qui se sont investis au service de la Nation.

Le Général de Division

Fructeux GBAGUIDI, Chef d'État-Major Général des Forces Armées Béninoises, explique qu'il s'agit non seulement d'un honneur qui leur est fait par le Chef de l'État en raison de leur engagement dans le métier des armes, mais cela est aussi un appel à plus de professionnalisme et de loyauté pour ceux qui voudront suivre leurs pas. Puis le Général de Division GBAGUIDI ajoute « la lutte sans merci que mènent les FAB contre le terrorisme a de plus en plus de succès. L'armée a de plus en plus confiance dans cette lutte grâce aux matériels humains et financiers que le gouvernement met progressivement à notre disposition. Le gouvernement a doté les FAB de multiplicateurs de puissance en vue de faire face efficacement à la menace ».

En effet, depuis 2016, le Gouvernement du Président Patrice TALON fait de la sécurité et de la défense du ter-

ritoire, une priorité. D'après le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, monsieur Allassane SEIDOU, on ne peut réussir le pari sécuritaire sans reconnaître les mérites et les efforts de celles et ceux qui se dévouent à la tâche au risque de leur vie.

S'adressant aux récipiendaires, il déclare « vos parcours exceptionnels sont ceux de soldats dévoués, de stratèges avisés. Vous avez su faire preuve de rigueur et de discipline qui sont les marques des plus grands chefs militaires. Votre promotion n'est pas seulement la reconnaissance de vos succès passés mais aussi la confiance que le gouvernement place en vous pour les défis sécuritaires auxquels notre pays est confronté. Au nom du chef suprême des armées, recevez mes félicitations ».

Présidence du parlement de l'Afrique du Sud

# La Présidente Nosiviwe

## Mapisa-Nakula a démissionné

La présidente du parlement ne verra pas la fin de l'année législative, alors que des élections sont programmées le 29 mai.

Nosiviwe Mapisa-Nakula a démissionné après s'être mise en retrait pour répondre à des soupçons de corruption. La justice lui reproche d'avoir accepté pour plus de 100 000 euros de pots-de-vin entre 2016 et 2019, quand elle était ministre de la Défense. Cette membre du parti au pouvoir, l'ANC, pourrait être arrêtée dans les prochains jours pour être présentée à un juge et mise en examen. Sa démission devrait lui permettre de préparer sa défense.

« Ma démission n'est en aucun cas un aveu de culpabilité », écrit Nosiviwe Mapisa-Nakula dans sa lettre



d'adieu à l'Assemblée nationale, rendue publique mercredi 3 avril. Cette cadre du Congrès national africain (ANC) s'épargne une procédure de destitution que l'opposition réclamait. La présidente dit vouloir préserver l'intégrité du Parlement alors qu'elle fait face à des accusations de corruption. Une cheffe d'entreprise dit avoir versé plus de 100 000 euros à l'ancienne ministre de la Défense pour gagner un contrat de sous-traitance.

« Je maintiens mon innocence », précise Nosiviwe Mapisa-Nakula, qui dit vou-

loir laver son nom. Elle redoute d'être arrêtée par la police pour être formellement inculpée. Sa tentative d'empêcher une interpellation en saisissant la justice a échoué. Si elle était mise en examen, elle pourrait aussi être écartée de l'ANC, selon une règle interne au parti. Son secrétaire général a salué l'engagement de sa camarade à préserver l'image du parti, en prenant la bonne décision. À deux mois des élections, l'ANC veut montrer qu'il prend les accusations de corruption au sérieux.

Réforme Constitutionnelle au Togo

# Le Président de la République

## favorise le dialogue

Dans un mouvement historique vers une démocratie plus participative et inclusive, le Président de la République du Togo a, dans un communiqué officiel lu ce 3 mars et 3 avril 2024 à la télévision nationale, ouvert la voie à une consultation sur la réforme constitutionnelle. À travers ce communiqué, le Président a exprimé une volonté ferme de placer le dialogue et l'inclusion au cœur du processus de révision de la Constitution, soulignant l'importance de cette réforme pour l'avenir de la gouvernance nationale.



Insistant sur le fait que la réforme puisse être aussi le résultat d'un effort collectif et consultatif, le Président a appelé les députés à s'engager dans un dialogue constructif avec l'ensemble de la population. Cette approche vise à faire de la réforme constitutionnelle un projet pas uniquement parlementaire, mais aussi national véritablement représentatif, reflétant les diverses perspectives culturelles, sociales et politiques du pays.

L'objectif affiché par le Président est de créer un document fondateur qui soit non seulement un garant des droits et des devoirs mais aussi un pacte social fédérateur.

En encourageant la participation citoyenne et en valorisant chaque contribution comme essentielle à la construction d'une Constitution réfléchie et juste, le Président réitère son engagement envers une gouvernance réactive et attentive aux be-

soins de sa population. Cette démarche s'inscrit dans une vision de la démocratie ouverte, où le débat public est encouragé et valorisé comme un élément clé de la légitimité et de la robustesse des institutions.

Cette initiative présidentielle, en plaçant l'inclusion et la participation citoyenne au premier plan, témoigne d'une maturité politique et d'une volonté de renforcer les fondements de la démocratie et de la paix sociale au Togo.

En aspirant à une consultation populaire élargie et à une prise en compte exhaustive des opinions et préoccupations des Togois, le Président esquisse la vision d'un Togo renouvelé, où chaque citoyen est appelé à jouer un rôle actif dans la construction d'un avenir commun. Il s'agit d'un pas significatif vers la consolidation de la démocratie togolaise, marquant une étape décisive dans l'histoire démocratique du pays.

### Décès du Prof. Ansèque GOMEZ COAMI

## L'Union Progressiste le Renouveau rend

## hommage à un militant exceptionnel

Ce 3 avril 2024, une délégation de la Haute Direction Politique de l'Union Progressiste le Renouveau avec à sa tête la Vice-présidente du parti Mariam CHABI TALATA ZIMÉ, a rendu une visite à la famille du regretté Professeur Ansèque GOMEZ COAMI, militant dévoué et membre du Bureau Politique. Cette démarche symbolique a été marquée par des échanges chaleureux et des moments de recueillement et de témoignages en l'honneur de l'illustre défunt.

Cheffe de la délégation composée du Trésorier

Domitien N'OUEMOU, des Honorables Nicaise FAGNON, Valère TCHOBO, du ministre Désiré ADADJA, du conseiller Fernand GBAGUIDI, de l'ancien Maire de Bantè Justin ADIDO et des membres de la coordination communale de Bantè, la Vice-présidente, Mariam CHABI TALATA ZIMÉ, a exprimé au nom des militantes et militants et au nom de la Haute Direction Politique, les sincères condoléances et profond respect du parti.

En cette occasion, elle a partagé des souvenirs émouvants et des anecdotes sur l'impact signifi-

catif que le Professeur a eu au sein de la communauté académique et du parti à Bantè et à l'université de Parakou. «[...] Le professeur fut un homme d'un grand charisme, qui savait aider, coacher, guider et rassembler. Pour vous dire toute notre reconnaissance d'avoir eu à nos cotés cet homme exceptionnel politiquement et socialement», a conclu la vice-présidente du parti.

Avant de prendre congé de la famille éplorée, la Vice Présidente a signé un livre de condoléances en mémoire du professeur.



# ELONA HOUSE



**CHAMBRES MEUBLÉES  
SALLES DE FÊTES**

**SALLES DE FÊTES**

**POUR VOS SÉJOURS  
ET REPOS À  
Porto-Novo**

*Venez  
ici*



**+229 97 90 46 40 / 98 90 46 40**